

TOUSKIFLOT

LEO LAGRANGE PAU - MJC LES FLEURS - VIVRE MA VILLE - PAU CANOË-KAYAK

18ème édition

8 et 9 septembre 2018

(si les conditions météorologiques sont défavorables, report au 15 et 16 septembre 2018)

LE GAVE DE PAU VA DE NOUVEAU ETRE LE LIEU D'UNE GRANDE
ANIMATION FESTIVE AUTOUR DE TOUTES SORTES D'ENGINS FLOTTANTS.
VENEZ PARTICIPER A CETTE JOURNEE
DE FETE ET DE RENCONTRE.

*Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées, Ville de Pau, Politique de la
Ville, conseil Départemental, DDSC64, Mairie de Laroin.*

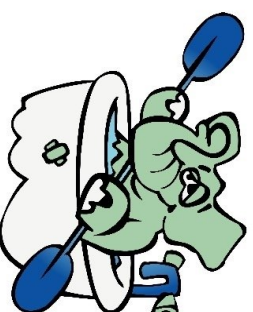
DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION

Pour la dix-huitième année consécutive, nos quatre associations (Léo Lagrange Pau, la MJC des Fleurs, Vivre ma Ville et Pau Canoë Kayak CU) vous proposent de venir partager un grand moment festif, de convivialité, d'émotion avec vos amis, votre famille, votre association, votre entreprise.

Lancez-vous à l'eau ! Fabriquez une embarcation et venez rejoindre les pionniers de cette aventure !!

OBJECTIFS :

- Pérenniser une manifestation ludique autour de la culture locale de l'eau vive, communiquer ainsi la pluralité des possibilités sportives de la Ville de Pau et de l'agglomération paloise.
- Travailler sur le lien social jeunes/adultes, parents/enfants.
- Favoriser les rencontres inter quartiers, associatives, sportives, d'entreprises, intercommunales.
- Affirmer les valeurs ludiques et sportives de tolérance, d'émulation, de partage, dans la convivialité.
- Réunir sur un même espace facilement accessible, la fête, le sport et la culture dans une opération phare pouvant servir d'exemple.
- Sensibiliser à l'environnement.
- Chantiers de nettoyage « Citoyens du Gave ».



TOUSKIFLOT

LEO LAGRANGE PAU - MJC LES FLEURS - VIVRE MA VILLE - PAU CANOË-KAYAK

Dates * : 8 septembre 2018 (Animations au pont d'Espagne, repas pour les participants et leur famille, concert),
9 septembre 2018 (dix-huitième Touskiflot, animations, départ du premier radeau à 15h, remise des prix).

** si les conditions météorologiques sont défavorables, report au 15 et 16 septembre 2018*

Parcours : du Pont d'Espagne à Laroin—Durée : 1h30 mn à 2h—Distance 8 km

Catégories :

- ↳ Familles,
- ↳ Associations, ou groupes de quartiers, ou Clubs sportifs,
- ↳ Entreprises, Administrations, Communes.

Sameidi au Pont d'Espagne :

- **Homologations**, de 9h à 19h
- **Animations**, de 15h à 19h
 - Pente à glisse - (amener maillot de bain, serviette et vieilles chaussures)
 - Ferme pédagogique, calèche, jeux géants, jeux gonflables, tir à l'arc, mur d'escalade, buvette
- **Soirée**, à partir de 20h
 - Paëlla pour les participants et leur famille, sur réservation et paiement anticipé (5 € par personne)

Dimanche au Pont d'Espagne :

* Mise à l'eau des radeaux, de 8h30 à 12h

* Course aux canards, 14h

* Départ 15h du premier radeau puis départ toutes les minutes

* Remise des prix à 19h

Dimanche à Laroio :

- **Animation banda, buvette**, à partir de 14h

- **Arrivée des premiers radeaux**, à partir de 16h/16h30

(Remise des Prix à partir de 19h au Pont d'Espagne à JURANCON, voir page précédente)

RÈGLEMENT 2018 TOUSKIFLOT

Article 1 : **OBJET DE LA MANIFESTATION**

Les Associations Léo Lagrange Pau, la MJC des Fleurs, Vivre ma Ville et le Pau Canoë Kayak CU organisent le dix-huitième TOUSKIFLOT, descente de radeaux sur le Gave de Pau entre le Pont d'Espagne à Pau et Laroïn :

le dimanche 9 septembre 2018 (premier départ à 15h),
(report au dimanche 16 septembre 2018 si conditions météorologiques défavorables).

Article 2 : **INSCRIPTIONS**

Elles seront prises à partir du **1er juin 2018**.

Elles seront enregistrées par ordre chronologique d'arrivée.

Elles doivent être impérativement accompagnées des droits d'inscription pour être validées.

Pour des raisons de sécurité, le nombre de radeaux est limité à 80.

Les droits d'inscription sont, par radeau :

- Familles : **25 €**
- Associations, groupes d'amis et de quartier, clubs sportifs : **40 €**
- Communes, administrations, collectivités, entreprises : **80 €**

- **Nombre minimum de personnes par radeau : 3**
- **Nombre maximum de personnes par radeau : 7**

Article 3 : **FORFAIT, REPORT, ANNULATION**

En cas de forfait d'un équipage, les droits d'inscriptions ne sont pas remboursés.

L'organisation peut annuler la manifestation en cas de force majeure ; dans ce cas aucune indemnité ne sera attribuée aux concurrents.

Article 4 : **LE RADEAU**

Tous les matériaux utilisés pour la fabrication doivent impérativement être recyclables.

Il doit être construit artisanalement, robuste et solide, pouvant résister aux chocs et **le plus léger possible**, (maximum 200 kg pour un équipage de 7 personnes) et ***pouvant être soulevé par son équipage.***

Il ne doit comporter ***aucun angle vif*** ou éléments dangereux. Il doit être insubmersible, il doit contenir au minimum 6 caissons étanches et indépendants. Éviter les filets et cordages comme décor qui peuvent se révéler dangereux en cas de retournement. Si des bidons plastiques sont utilisés, ils devront avoir été bien nettoyés avant l'épreuve et ne comporter aucune trace de produit à l'intérieur pour éviter la pollution.

Attention : *Le polystyrène et les bidons métalliques quel que soit le modèle, sont interdits.*

Article 5 : **L'ÉQUIPAGE**

Les participants doivent être en bonne condition physique et doivent pouvoir notamment nager en eau vive sans difficulté. **Un certificat de natation de 50 m est à joindre obligatoirement à l'inscription.**

Chaque équipage sera dirigé par un capitaine. Il doit être composé de 3 à 7 personnes maximum.

L'âge minimum des participants est de 10 ans. Un quota de 1 adulte pour 3 mineurs est demandé.

Pour les mineurs, joindre à l'inscription parentale et certificat de natation de 50 m départ plongé.

Article 6 : **SÉCURITÉ**

Le port d'un casque et d'un gilet de sauvetage homologués sont obligatoires pendant toute la durée de l'épreuve; le gilet doit être porté au-dessus des vêtements (sur demande, l'organisation peut les fournir, le port d'un tee-shirt est toléré par-dessus le gilet) une caution par chèque (30 € par article) sera demandée.

Les participants doivent porter des chaussures légères et antidérapantes (style tennis ou pataugas). Les bottes sont interdites. Il est interdit de s'attacher avec une corde. Toutes les parties du corps doivent impérativement se situer à l'intérieur du radeau. Il est obligatoire d'avoir au moins **un couteau à bord** et une rame ou pagaie par participant.

Le capitaine est responsable du respect des mesures de sécurité à bord. Le départ sera refusé à un équipage qui ne présenterait pas des éléments de sécurité suffisants.

Bien arrimer les structures hautes. L'équipage doit pouvoir déplacer son embarcation sans aide extérieure. Le système de propulsion est libre (voile, rame, à pédales, roue à aubes...). Seul le moteur à explosion est interdit.

Les participants doivent fournir ou fabriquer eux-mêmes leurs pagaies.

Le radeau doit posséder 4 cordes, diamètre 10 mm minimum :

- **2 cordes de 10 m maximum**, une à l'avant et une autre à l'arrière,
- **2 cordes de 2 m maximum**, une à l'avant et une autre à l'arrière.

suffisamment résistantes pour assurer la traction du radeau dans toutes les conditions et notamment en cas de fort courant et d'échouage, le bout de **la corde doit être solidement fixée sur la structure du radeau et l'autre partie bien lovée et attachée de façon à pouvoir l'utiliser rapidement sans risque de l'emmêler.**

Il est interdit d'apporter à bord des matières inflammables ou dangereuses (essence, barbecue...) sous peine d'exclusion de l'épreuve, petit feu d'artifice, petit fumigène, petit pétard et batterie pour alimenter une sono sont

autorisés sous la responsabilité du capitaine. Le radeau ne doit pas comporter de décors utilisant des éléments caractéristiques de publicité sur les boissons alcoolisées et sur les cigarettes.

Chaque radeau doit être nommé et un nom doit être clairement inscrit sur l'embarcation ainsi que sur la fiche d'inscription (dimension sur le radeau 30 x 80 cm). Il doit comporter un numéro qui, lui, est attribué un mois avant la manifestation. Celui-ci étant appliqué et visible sur 4 côtés (dimension 40 x 40 cm).

Publicité : 2 panneaux autorisés (dimension 100 x 40 cm).

Les dimensions recommandées du radeau peuvent être : 2 m large x 4 m long x 4 m haut.

RAPPEL : en ce qui concerne le poids du radeau, les seules contraintes seront de pouvoir transporter, soulever et mettre à l'eau l'embarcation par l'équipage et uniquement l'équipage, (maxi 200kg).

Le tirant d'eau doit être le plus faible possible.

Il sera possible d'essayer vos radeaux au pont d'Espagne ou à Laroïn au bord du gave avant la compétition, dans la semaine précédent la manifestation (gilet obligatoire) sous la responsabilité du capitaine, renseignements auprès d'Alain LE JEANNE, responsable de la descente, tél. : 06.81.83.51.16.

Mise à l'eau des radeaux : les radeaux homologués seront mis à l'eau le dimanche à partir de 8h30 et arrimés sur les berges gauche et droite du gave.

Des consignes particulières peuvent être données par l'organisation en fonction des conditions météorologiques, du débit du Gave de Pau, ou de danger particulier.

Chaque participant se doit de porter secours et assistance à toute personne en difficulté.

L'organisation assure la surveillance, l'assistance et la sécurité des équipages dans les endroits techniques à l'aide de kayakistes et de moniteurs sur le bord.

Un briefing aura lieu avec tous les capitaines et leurs équipages une heure avant le départ par Alain LE JEANNE, responsable de la descente. Présence obligatoire.

Article 7 : **ASSURANCE**

L'organisation de TOUNSKIPILOT assure l'ensemble de la manifestation auprès de la MAIF (responsabilité civile). Une copie de contrat vous sera adressée sur demande.

Article 8 : **L'ÉPREUVE**

Elle consiste à se rapprocher d'un temps « touristique », (l'objectif est de laisser flotter et d'utiliser les pagaies pour éviter les obstacles), entre le Pont d'Espagne et Laroie.

L'organisation établira un temps de référence entre le départ et l'arrivée.

Ce temps de référence sera connu de l'ensemble des participants, un chrono intermédiaire sera pris entre le départ et l'arrivée.

Les équipages devront aussi se rapprocher le plus possible de ce chrono intermédiaire tenu secret.

Le classement sera effectué :

- par référence au temps (note coefficient 1),
- sur l'originalité de l'embarcation et des participants (note coefficient 2),
- du temps passé à sa construction et du déguisement des participants (note coefficient 1).

Ces 3 critères établiront une note finale.

Un classement et une remise de prix seront effectués au Pont d'Espagne vers 19h.

En cas d'abandon, les radeaux doivent être impérativement retirés du parcours quelque soit leur état dans les heures suivantes ou le lendemain au plus tard.

Le capitaine et l'équipage sont tenus responsables de leur embarcation.

Article 9 : **ARRIVÉE**

A l'arrivée de l'épreuve, l'équipage est prié de sortir son embarcation et de la déposer à l'endroit prévu.

Les radeaux devront être récupérés par l'équipage à partir de 18h30 à Laroie, heure à laquelle les véhicules et les remorques auront accès à l'aire de débarquement.

Il sera facturé au capitaine 100 € par radeau non récupéré (pour les frais d'enlèvement) que ce soit sur le gave ou à l'arrivée.

L'organisation n'est pas responsable des dégradations ou vols commis sur les radeaux laissés à l'arrivée.

Si le radeau est démonté sur place, une benne à déchets sera à votre disposition dès le dimanche après midi.

Article 10 : **DIVERS**

L'amener au départ et le retour des radeaux après la remise des prix sont à la charge des participants.

Les radeaux peuvent être amenés au départ le vendredi 7 septembre (ou vendredi 14 septembre si la manifestation est reportée), à partir de 9h00 (parc gardé la nuit), homologation le samedi de 9h à 19h.

Avant et pendant la descente, les boissons alcoolisées sont interdites sur les embarcations.

En cas de non respect du règlement, l'organisation se réserve le droit d'interdire et d'exclure toute embarcation.

Pendant la durée de la manifestation, l'organisation sera présente sur le parcours et à l'arrivée jusqu'à l'accostage du dernier radeau.

Tous les participants s'engagent à renoncer à leur droit à l'image.

Toute personne qui désire descendre le gave en kayak, canoë, bouée... le jour de la descente de Touskiflot sera la bienvenue et devra avoir un casque et un gilet de sauvetage homologués.

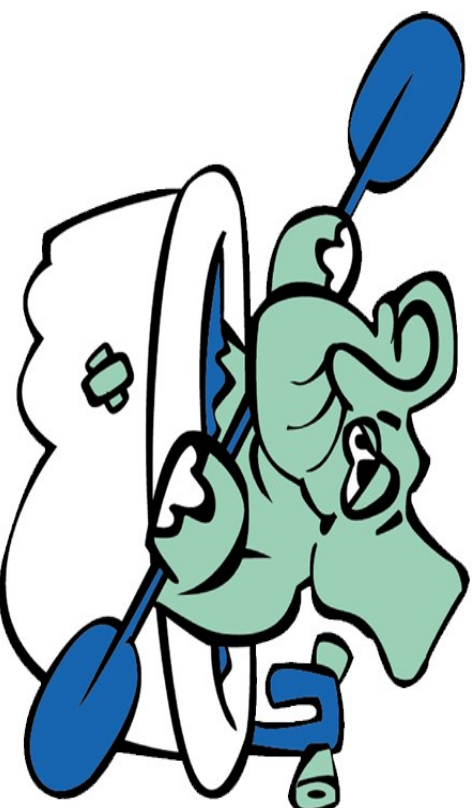
Elle naviguera sous sa propre responsabilité, les organisateurs déclineront toutes responsabilités pour pratiquants extérieurs à la manifestation.

Si nous constatons des conditions de sécurité insuffisante à la pratique de l'eau vive, l'accès sur le parcours pourra être refusé et notamment en cas d'alcoolémie des participants, un test pourra être effectué par l'organisation avant le départ du radeau.

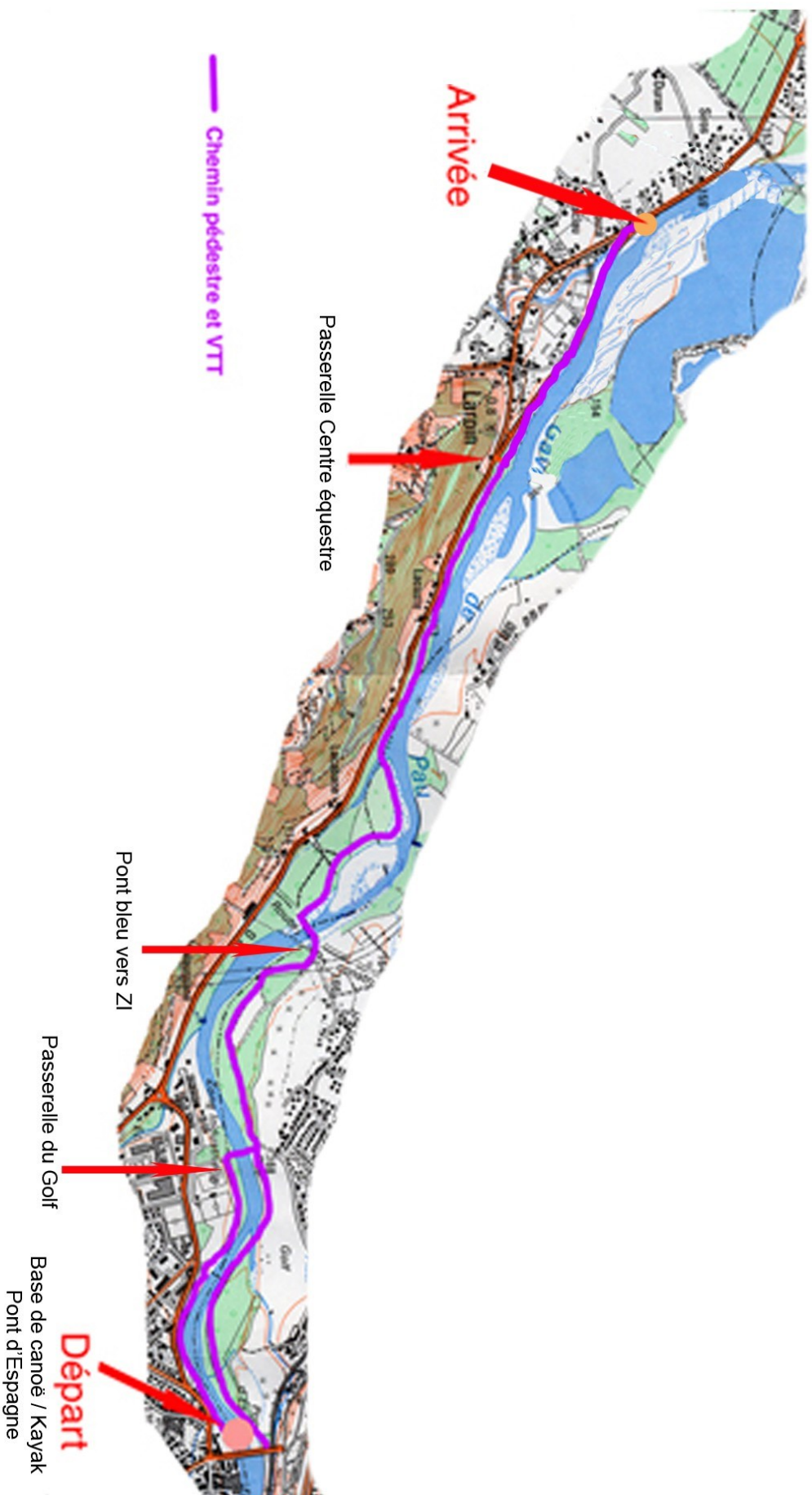
Pour tous renseignements complémentaires n'hésitez pas à nous contacter :

Nathalie CORRALES : pour les inscriptions, tél. 06.52.54.49.10,

Alain LE JEANNE : réglementation et divers, tél. 06.81.83.51.16.



LE PLAN DU PARCOURS





Léo Lagrange Pau

Vivre Ma Ville

MJC des Fleurs

Pau Canoë-kayak 64

CONTACTS PRATIQUES

Renseignements :

Léo Lagrange Pau

41 rue du Colonel Gloxin

64000 Pau

Tél. 05 59 06 67 00

MJC des Fleurs

19 avenue de Burros

64000 Pau

Tél. 05 59 02 73 27

Vivre Ma Ville

66 rue Montpensier

BP 1120 64011 Pau

Tel. 05 59 62 60 52

Pau Canoë Kayak 64

2 ave du Corps Franc Pommiers

64110 Juranton

Tél. 05 59 06 52 49

Inscriptions :

Léo Lagrange Maison Pour Tous

Tél. 06.52.54.49.10 (Nathalie)

Email : accueil@leolagrangepau.fr



